



SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

100 % CEA



SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

M.A CHALON EN CHAMPAGNE

Le : 04 juillet 2026

LE MESS SACRIFIE SUR L'AUTEL DES ECONOMIES

Madame La Directrice, à la fin du mois d'août, le mess du personnel est annoncé comme devant fermer définitivement.

La raison invoquée ? La fin du contrat de la personne actuellement en poste et le refus de la Direction interrégionale de le renouveler.

Pourtant, l'organigramme de notre établissement prévoit que cette fonction soit assurée par un surveillant.

Alors une question se pose : pourquoi ne pas lancer un appel à candidatures afin de permettre à un surveillant volontaire d'occuper ce poste et de maintenir le mess ouvert ?

Le mess n'est pas un simple local (qui, après un premier jet d'idée, pourrait devenir une pièce où chacun viendrait avec son casse-croûte).

Non,
Le mess, c'est un lieu de convivialité, d'échange et de cohésion entre collègues. Sa disparition constituerait une nouvelle perte pour les personnels.

Nous exigeons :

-Le maintien du mess du personnel ;

-Le lancement immédiat d'un appel à candidatures pour permettre à un(e) surveillant(e) d'occuper cette fonction dès la fin du contrat du personnel extérieur, conformément aux possibilités offertes par l'organigramme de l'établissement.

-Il est encore temps de faire un choix en faveur des personnels.

Nous appelons la Direction locale et la Direction interrégionale à prendre leurs responsabilités et à privilégier une solution qui préserve ce service apprécié de tous.

Le bureau SPS tient également à remercier chaleureusement la contractuelle qui assure cette mission avec professionnalisme, disponibilité et bonne humeur.



Le bureau local